



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

DDTM NORD / SDI
62 bld de Belfort
CS 90 007
59042 LILLE CEDEX

danielle.tourbier@nord.gouv.fr

Lille, le 8 mars 2022

Objet : avis de l'autorité environnementale sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Prouvy et de Trith-Saint-Léger (59)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6013

Vous avez déposé une demande d'avis sur le projet de document cité en objet.

J'ai l'honneur de vous transmettre l'avis de la mission régionale.

La Présidente
de la mission régionale d'autorité
environnementale Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies :Préfecture du Nord
DREAL Hauts-de-France